



20 mars 2015

(15-1611)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, reçue le 19 mars 2015, est distribuée à la demande de la délégation des États-Unis d'Amérique.

Bacillus Subtilis Strain IAB/BS03: Exemption From the Requirement of a Tolerance (Bacillus subtilis de souche IAB/BS03. Exemption de l'obligation d'appliquer une limite maximale de résidus)

Le texte réglementaire notifié établit une exemption de l'obligation d'appliquer une limite maximale pour les résidus du fongicide *Bacillus subtilis* de souche IAB/BS03 dans ou sur toutes les denrées alimentaires quand cette substance est utilisée d'une manière conforme aux instructions figurant sur l'étiquette et aux bonnes pratiques agricoles.

Le texte notifié entre en vigueur le 20 février 2015. La date limite pour la réception des objections et des demandes d'audition, accompagnées du numéro d'identification (ID) de dossier (*docket*) EPA-HQ-OPP-2013-0574, est le 21 avril 2015.

La règle finale a été publiée dans le Federal Register, Volume 80, n° 34, vendredi 20 février 2015, *Rules and Regulations* (Règles et règlements), pages 9215-9217:
<http://www.gpo.gov/fdsys/pkg/FR-2015-02-20/html/2015-03465.htm>

Cette action fait suite à la publication dans le Federal Register du 12 septembre 2013 d'avis visant à l'établissement d'une exemption de l'obligation d'appliquer une limite maximale pour les résidus du fongicide *Bacillus subtilis* de souche IAB/BS03 dans ou sur toutes les denrées alimentaires. De plus, en raison d'une erreur administrative, le résumé de la demande pour pesticide ne figurait pas dans le dossier à la date du 3 décembre 2014. Ce document, à présent disponible dans le dossier, rouvre pour trente jours le délai pour la présentation d'observations au sujet de cette demande pour pesticide afin de permettre au public de l'examiner et de formuler des observations.

Les avis sont accessibles comme suit:

Federal Register, Volume 78, n° 177, jeudi 23 septembre 2013, *Proposed Rules* (Propositions de règles), pages 56185-56188:
<http://www.gpo.gov/fdsys/pkg/FR-2013-09-12/html/2013-22218.htm>

Federal Register, Volume 79, n° 232, mercredi 3 décembre 2014, *Proposed Rules* (Propositions de règles), pages 71713-71714:
<http://www.gpo.gov/fdsys/pkg/FR-2014-12-03/html/2014-28389.htm>

Le présent addendum concerne:

- Une modification de la date limite pour la présentation des observations
- La notification de l'adoption, de la publication ou de l'entrée en vigueur d'une réglementation
- Une modification du contenu et/ou du champ d'application d'un projet de réglementation déjà notifié
- Le retrait d'une réglementation projetée
- Une modification de la date proposée pour l'adoption, la publication ou l'entrée en vigueur
- Autres:

Délai prévu pour la présentation des observations: *(Si l'addendum élargit le champ d'application de la mesure déjà notifiée, qu'il s'agisse des produits visés ou des Membres concernés, un nouveau délai pour la présentation des observations, normalement de 60 jours civils au moins, devrait être prévu. Dans d'autres circonstances, comme le report de la date limite initialement annoncée pour la présentation des observations, le délai pour la présentation des observations prévu dans l'addendum peut être différent.)*

- Soixante jours à compter de la date de distribution de l'addendum à la notification et/ou (jj/mm/aa): Sans objet

Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: autorité nationale responsable des notifications, point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

Pour tout complément d'information, s'adresser à: Robert McNally, Biopesticides and Pollution Prevention Division (7511P), Office of Pesticide Programs, Environmental Protection Agency, 1200 Pennsylvania Ave. NW., Washington, D.C. 20460-0001.
Numéro de téléphone central: +(703) 305 7090. Courrier électronique: BPPDFRNotices@epa.gov

Texte(s) disponible(s) auprès de: autorité nationale responsable des notifications, point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

United States SPS National Notification Authority, USDA Foreign Agricultural Service, International Regulations and Standards Division (IRSD), Stop 1014, Washington D.C. 20250.
Téléphone: +(1 202) 720 1301. Fax: +(1 202) 720 0433
Courrier électronique: us.spsenquiry@fas.usda.gov
